

# La main tendue de l'université aux enseignants et étudiants en exil

**PAUL-VALÉRY**

Un nouveau départ pour ces ressortissants en situation d'urgence.

Fabien Arnaud  
farnaud@midilibre.com

Il est spécialiste des littératures kurde et turque, mais c'est aussi un passionné des belles lettres françaises. Enseignant kurde en exil, Temo, 48 ans, cite parmi ses auteurs préférés René Char, mais aussi Paul Valéry. Coïncidence étonnante : c'est le nom de l'université qui lui ouvre ses portes depuis septembre dernier. Après un procès pour activisme politique conclu par un non-lieu, Temo s'est retrouvé interdit d'exercice dans les établissements turcs (lire ci-dessous). Aujourd'hui, et pour au moins un an, il est rattaché à un centre de recherche en littérature.

Depuis trois ans, l'université Paul-Valéry s'est engagée dans cette démarche d'accueil d'enseignants en exil. Un parti pris solidaire et éthique, ainsi qu'une occasion de s'ouvrir sur le monde. « Pour notre université de lettres et sciences humaines, cela crée de la richesse. Il est important d'être exposé à d'autres cultures, à d'autres regards », estime Anne-Marie Motard, vice-présidente de l'université, déléguée aux relations internationales et à la francophonie, partie prenante dans ce projet.

L'établissement a rejoint le programme Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques en exil) dès sa création en 2017. Celui-ci réunit les plus hautes instances édu-



Anne-Marie Motard et Patricia Gardies avec Temo, enseignant kurde. F.A.

catives et scientifiques : ministère de l'Éducation nationale, Collège de France, chancellerie des universités de Paris. Le CNRS, l'Inserm et l'Inra, entre autres, y participent également. À Paul-Valéry, le premier enseignant-chercheur accueilli dans ce cadre est un Syrien, arrivé il y a trois ans. Il fuyait la guerre, la censure et la décomposition du système universitaire dans son pays. Il est aujourd'hui in-

tégré professionnellement dans le système universitaire français. « Ce programme repose sur un co-financement qui permet une embauche d'un an, renouvelable un an. L'université assure à l'enseignant un salaire à hauteur de son ancienneté. Sa contribution est de 40 %, auxquels s'ajoutent les cours de français langue étrangère qui lui sont offerts », précise Anne-Marie Motard.

## Vénézuéliens, Syriens, Soudanais...

**INTÉGRATION** Patricia Gardies est la directrice de l'Institut d'enseignement du français langue étrangère. « La majorité des étudiants du DU Passerelle sont des réfugiés politiques. Au fil des ans, les nationalités représentées varient. Nous accueillons actuellement de nombreux Vénézuéliens, et depuis deux ans, des Soudanais. » Quinze Syriens, six Lybiens, des Irakiens, Iraniens, Russes, suivent également les cours de l'IEFE. « Nous travaillons avec la presse, ce qui leur permet d'être dans le bain de l'actualité, nous organisons aussi des excursions pour qu'ils découvrent la région. » Chez ces étudiants qui commencent à Montpellier une nouvelle vie, Patricia Gardies décèle une vraie motivation, parfois même un talent, comme chez ce jeune exilé yéménite : « Il écrit magnifiquement bien en français. Il a un style. »

D'un point de vue professionnel, les enseignants exilés sont accueillis selon « un cadre adaptable », explique la vice-présidente de l'université. « S'agissant de Temo, nous n'avons pas ici de département de turc ou de kurde, mais il pourra animer l'an prochain un séminaire de découverte de la littérature kurde. »

## Un diplôme de français créé pour eux

Cette politique d'accueil, l'université Paul-Valéry la pratique aussi, depuis 2015, pour les étudiants exilés et qui souhaitent reprendre un cursus universitaire interrompu dans leur pays d'origine. Des jeunes, contraints de s'expatrier en raison de conflits ou de persécutions (lire ci-dessous). L'établissement a inscrit jusqu'à présent une douzaine d'étudiants, gratuitement, à l'Institut universitaire d'enseignement du français langue étrangère (IEFE). « Grâce à la Région Occitanie, qui apporte un soutien financier substantiel, et à l'Agence universitaire de la francophonie, l'université Paul-Valéry a pu inscrire cette action dans la durée », précise l'université, tout en soulignant le succès de cet accueil : « Nous avons le plaisir de constater la réussite des étudiants qui, après leur passage à l'IEFE, ont pu intégrer la filière de leur choix puis trouver un emploi, pour certains d'entre eux. »

Paul-Valéry a même joué un rôle moteur, avec d'autres universités, pour créer un diplôme de français dédié spécifiquement aux étudiants en exil, le DU Passerelle. Habilité par le ministère de l'Enseignement supérieur, il permet aux étudiants de bénéficier des aides sociales et des logements du Crous.

« Si j'étais resté au Vénézuéla, j'allais mourir »

## TÉMOIGNAGES

Deux étudiants en exil accueillis à l'université Paul-Valéry se confient sur leur parcours, sous couvert d'anonymat. Joshua (\*), Vénézuélien âgé de 24 ans, raconte : « J'étais policier scientifique. À l'université, mon instructeur s'est soulevé contre le gouvernement. Il a été tué. » Il s'agit d'Oscar Perez, ancien inspecteur de la police criminelle et pilote d'hélicoptère insurgé contre le président Maduro, abattu en 2018. « Le gouvernement a recherché ses proches, poursuit Joshua. Un de mes amis est mort, une amie a été prise dans un échange de tirs, un autre ami est en prison. » Pour lui, une certitude : « Si je restais au Vénézuéla, j'allais mourir. » Une amie policière qui avait intégré l'université Paul-Valéry lui a indiqué comment candidater. Il se consacre actuellement à ses cours de français.

« J'aimerais ensuite reprendre mes études de droit. »

### « Je suis né en arrivant à Charles-de-Gaulle »

Autre parcours, celui de Salah (\*), 28 ans, venu du Yémen. De ce qu'il a vécu, il ne souhaite pas l'évoquer. « Je suis né quand j'ai mis les pieds à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Paris. » Il confie seulement qu'il avait « un peu appris le français » dans son pays d'origine. À Paul-Valéry, il a pu approfondir ses connaissances. « À l'IEFE, on n'apprend pas seulement la langue, on la vit à travers l'histoire, la civilisation, la littérature. C'est important pour ceux d'entre nous qui ont des projets en France, cela nous aide à nous intégrer. » Aujourd'hui, il est candidat à un master de français-langue étrangère.

> (\*) Les prénoms ont été modifiés.

« On nous a exclus de nos universités et des bibliothèques »

## VÉCU

Enseignant kurde en littérature, poète, Temo raconte dans quelles conditions il a dû quitter son pays. « En 2016, avec d'autres universitaires, j'ai signé un manifeste dans lequel nous dénonçons l'attitude du gouvernement turc. Nous demandions un compromis avec les Kurdes. »

Il poursuit : « Le gouvernement a répondu en nous excluant de nos universités respectives, en nous empêchant de travailler dans un autre établissement d'enseignement supérieur turc et d'utiliser leurs bibliothèques. On nous a aussi confisqué nos passeports. »

Temo récupère ses papiers au bout de deux ans. C'est par le biais d'un groupe intitulé Universitaires pour la paix, avec lequel il correspond par e-mail, qu'il découvre l'existence du programme Pause.

« Il existe une vraie communauté universitaire internationale, notamment en matière de solidarité », souligne Anne-Marie Motard, vice-présidente de l'université, en charge du programme Pause à Paul-Valéry.

### Intégré à un laboratoire de recherche

L'enseignant kurde a intégré le centre de recherche RIR-RA21, un laboratoire basé sur le site de Saint-Charles de l'université, spécialisé notamment dans les littératures française et européenne des deux derniers siècles. Temo participe aux activités du centre, travaille à des projets de colloques.

Mais sa priorité, aujourd'hui : poursuivre son apprentissage du français au sein de l'Institut universitaire d'enseignement du français langue étrangère.